

Culture européenne ou culture de l'Europe ? EUROPE ET CULTURE : réalités et exemples

Par Maître Christine BONNEFOI

Contribution au colloque « **Différence, créatrice d'Europe** »
du 7 avril 2006 à Nice (Hôtel Westminster)

organisé par l'association Idées Nouvelles Europe et le député européen Guy Bono
avec le soutien de la Commission européenne, de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur et la
participation du Mouvement européen des Alpes-Maritimes

www.ideesnouvelles.com

Certes la “ *culture est ce qui reste quand on a tout oublié* ”... Mais plus encore la culture, l'Art, les œuvres, les convictions appartiennent au Peuple et “ *par Peuple j'entends tout le monde* ”... .En effet, la culture n'appartient pas à une civilisation ou à un peuple, mais au “ Peuple ” non pas au sens d'une ou de plusieurs ethnies, mais au sens de “ *tout le monde* ”.

La vision française de la culture appartient, elle, à l'Histoire ; elle n'appartient pas au Peuple. C'est peut-être là que réside ce que l'on appelle un peu rapidement “ l'exception française ” et un quiproquo assez important entre l'Union européenne et la République Française.

En effet, historiquement, et pendant longtemps, que ce soit en France ou plus largement en Europe géographique, les soutiens accordés à la culture ont reposé sur un “ modèle français ” articulé autour de trois piliers : les monarques éclairés, les dictateurs, la rue.

Les Monarques éclairés ... le Roi Soleil, le roi de Prusse Frédéric II, Catherine de Russie... ont fait construire de magnifiques palais, permis et encouragé la création d'opéras inoubliables, de jardins somptueux ou de peintures et de sculptures allant de la plus fine des mignardises à la plus grande des toiles...

Les dictateurs ... de nombreuses œuvres d'art y compris architecturales et technologiques comme des gares, des ponts ou des canaux, ont été commandées par les Cesar, Borgia, Napoléon, les différents tsars de Russie, Mussolini, Staline ou même Hitler...

La rue ... la rue (et non pas le Peuple) est aussi un lieu de “ reconnaissance ” d'un soutien légitime de la culture avec par exemple, de Villon à Aragon, les poètes maudits. Puis le XXème siècle a favorisé l'émergence des “ sponsors ”, c'est-à-dire des opérateurs du monde industriel ou des financiers qui, contre des avantages fiscaux, apportent un soutien à l'Art sous ses différentes formes et selon des procédures d'instruction de dossiers encore plus technocratiques que ceux des administrations publiques à qui ils essaient de ressembler et dont ils acceptent et valorisent le moule.

Appartenant à l'Histoire, cette vision donne à la culture une place dans la Cité ; cette place ne peut alors pas être laissée comme un élément naturel de composante de la vie : elle doit être orientée, accompagnée ou parfois même, pour certains, canalisée.

Par conséquent, cette approche de la place de la culture dans la Cité impose dans l'inconscient collectif la nécessaire intervention de l'autorité publique et notamment de l'Etat puis, aujourd'hui, avec la décentralisation, des collectivités territoriales. Elle impose donc la mise en place d'une politique publique en faveur de la Culture, la culture ne pouvant exister seule sans intervention protectrice du pouvoir politique.

La conséquence de cette approche est alors d'inscrire la culture dans une logique “ historique ” puisque liée à l'exercice du pouvoir et à son fonctionnement. En ce sens, les

relations entre culture et pouvoir politique ont été, et c'est également logique, très diverses et souvent conflictuelles.

On a demandé à Courbet de payer de sa poche la reconstruction de la Colonne Vendôme ; Van Gogh de son vivant n'a vendu qu'un seul tableau ; Malherbes est mort pour avoir plaidé un procès sans appel ; Victor Hugo a été proscrit ; Nerval s'est pendu ; Rousseau était seul à Ermenonville ; Pascal a dû s'isoler à Port Royal pour développer sa pensée philosophique, Max Jacob, Desnos, Vaillant Couturier, d'Estiennes d'Orves ont été livrés à l'occupant ; Valentin Feldmann a dit à ceux qui allaient le fusiller " imbéciles, c'est aussi pour vous que je meurs ".

Une partie des Etats Européens qui n'avaient été rendus " unitaires " que par une évolution de leur Histoire et de celle de leurs régions et non pas par celles de l'évolution de la vie quotidienne de leurs Peuples, ont donc mis en place des Politiques Culturelles. Ceci est un choix parfaitement légitime ; cependant, ces Etats ayant une " Politique Culturelle " c'est à dire une vision dirigiste de la culture (même si elle se déclare non dirigiste) ont imposé ou imposent des choix et des priorités : il y a des artistes soutenus et des autres....

Un comportement curieux, mais toujours inscrit dans cette logique, va apparaître en fin de XXIème siècle. La relation de la Culture avec le Pouvoir n'est plus une relation de force mais un " rapport " de dépendance subjective : le Pouvoir ne veut pas apparaître dans son lien avec la Culture, mais il existe toujours et encore, et exige toujours et tout autant si ce n'est plus, d'être reconnu .

Ceux qui sont responsables de ces politiques culturelles se défendent de tout comportement de dirigisme en subventionnant ou épaulant un peu de tout et en priorité ce qui " dérange ".

La culpabilisation du Pouvoir qui en découle conduit alors, souvent, à soutenir ce qui semble suffisamment étranger au Pouvoir pour le voiler mais suffisamment impuissant et sans impact pour lui permettre de se maintenir.

L'exception française existe donc bien, mais elle évolue car elle ne peut plus rester sur une logique d'organisation, basée sur des principes de relations au Pouvoir datant d'un passé plus ou moins récent ... mais toujours " d'avant "....

Or, la culture, et il faut le répéter à ce stade du raisonnement, n'appartient pas à une civilisation ou à une Histoire (aussi grande soit-elle) mais au Peuple au sens de " *tout le monde* ".

Aujourd'hui, comme toujours, mais en dehors de toute vision de l'Histoire, la culture est avant tout la matérialisation très étroite et très personnelle des arts avec la Vie au quotidien.

La logique de l'intervention de **l'Union européenne** est d'avoir pris conscience de cette situation, de se situer en tenant compte de cette réalité et surtout de prendre en compte cette spécificité.

Il n'y a pas de " Politique Culturelle Européenne " et l'Union européenne refuse avec force et conviction toute Politique en ce domaine. Je viens de vous en expliquer la logique.

L'Union européenne a des compétences en matière culturelles, mais n'a pas autorisation de mener une Politique Culturelle.

En ce sens, tout ce qui sera soutenu en matière culturelle par l'Union européenne devra avoir un lien concret avec la Vie quotidienne sans en être pour autant une copie.

S'il existe bien un programme Culture 2000 qui favorise les échanges culturels mutuels ou la sauvegarde des jardins, des petits objets d'angles de rues, des incunables, des salles de spectacles, des icônes ... il existe surtout une approche de la culture au travers de sa place dans chacune des interventions publiques des composantes de la Vie quotidienne et non pas par l'intermédiaire d'une seule politique publique.

Quelques exemples illustrent bien ce lien de la culture et de l'intervention de l'Union européenne en faveur de la culture au travers de la Vie quotidienne et ses différents aspects.

C'est au nom des programmes Life (environnement) et Leader, programme de développement rural local, qu'a été mis en place un ensemble de dynamisation du patrimoine naturel, architectural et humain du Mont Saint Michel, avec valorisation économique et touristique du site, impliquant les populations vivant sur place...

C'est aussi au nom du programme Leader, programme de développement rural local, qu'ont été mis en valeur les pigeonniers dans le sud ouest non seulement sous leurs aspects agricoles ou architecturaux, mais aussi de la mémoire de ceux qui, par exemple, pendant la Résistance s'en sont servis pour protéger la Liberté... ; les Châteaux Cathares relèvent du même type d'initiatives ; les lavoirs, en tant que sites, mais aussi en tant que lieux de convivialité d'échanges et de chansons ; les cadrans solaires.....

C'est au travers du FSE et des interventions en faveur de l'emploi, que l'Union européenne a financé pendant trois ans la réflexion et l'expérimentation du Ballet d'Europe à Marseille sur les conditions d'une stabilisation de l'emploi en danse afin d'éviter le développement de l'instabilité que découle de l'intermittence du spectacle, et a favorisé la mise en place d'un réseau transnational intra-communautaire des écoles de danse travaillant en préventif, sur ce point, au travers d'une fédération ...

C'est au travers du FSE qu'est soutenue la transmission du savoir faire des Compagnons horlogers, charpentiers ou tailleurs de pierres...

C'est au travers de FEOGA, de la politique agricole et de la politique rurale, qu'a été relancée il y a quelques années la fabrication des couteaux de qualité Laguiole...

C'est au travers des programmes Regis et du FEDER liés à la politique régionale, qu'en Martinique et en Guadeloupe ont été sauvegardés les Jardins de Balata, les chansons créoles, les villages traditionnels, les manuscrits et les photos sur le drame volcanique de Saint Pierre ou le site volcanique de Saint Claude....

C'est au travers de la politique régionale qu'a été favorisé au titre du projet VEV (Voie d'eaux vivantes) tout un travail pluriannuel entre la Wallonie, les régions Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon et Aquitaine, l'Ostergotland, l'Ecosse, la Lombardie, sur la valorisation des canaux historiques, allant d'échanges d'éclusiers à des actions d'un centre des archives historiques des canaux européens à Toulouse en liaison avec les universités de Götting, de Linköping, la création en Belgique d'un dictionnaire européen des thermes techniques liés aux canaux.....ou à des actions de revalorisation des quartiers urbains traversés par des canaux impliquant une participation directe des personnes vivant sur place....

C'est au travers du programme INTERREG de coopération transfrontalière qu'ont été valorisés en partenariat transnational les Chemins de Saint Jacques de Compostelle (des chambres d'hôtes à des recueils des plantes aromatiques pouvant être observées tout au long de la route...), les Jeux Celtiques ou la danse basque...

C'est au travers de la politique de la Ville et du FEDER, que le Ballet d'Europe a pu mener avec 34 associations de quartiers et de publics en difficulté, pendant deux ans, une action concrète de sensibilisation à la danse et à la musique, notamment classique, de publics qui n'y avaient jamais eu accès....

La politique de développement régionale développée par l'Union européenne depuis le Traité de l'Acte Unique, a plus fait pour la culture que certaines Politiques Culturelles car elle

repose sur la proximité, la mobilisation de l'initiative locale, le lien avec les collectivités locales, la réponse à un besoin de développement économique et social qui va trouver ses racines dans ce qui existe, dans ce qui est reconnu comme un élément de la vie locale, et non pas comme une mode ou quelque chose octroyé par la Capitale ou par un système médiatique centralisé.

L' Union européenne soutient aussi la culture en favorisant les connaissances mutuelles des peuples, des langues, mais aussi en rapprochant les réglementations sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle...

C'est l'implication partenariale des collectivités locales, des initiatives locales, de l'Union européenne qui ont favorisé et favoriseront de plus en plus les projets culturels réussis ... sous condition bien sûr que les règles de gestion ne se substituent pas à la qualité des résultats, les premières restant et devant rester au service des secondes, sous le sage arbitrage de l'Etat et des Assemblées légiférantes et/ou délibérantes.

Beaucoup reste à faire, mais les exemples de réussite sont déjà multiples : la culture est soutenue par l'Union européenne, certes directement au travers de structures comme l'Orchestre Européen, mais elle est surtout et principalement soutenue (financièrement ou par l'encouragement au partenariat) quant elle est en lien direct avec la Vie quotidienne de ceux qui la créent, de ceux qui la font, de ceux qui la vivent ou de ceux qui en ont besoin Culture, Art et Vie sont inséparables.

Maître Christine BONNEFOI

Avocate aux Barreaux de Marseille et de Bruxelles
Docteur d'Etat en droit
Docteur en Droit Public
DESS Administration Publique
Diplômée du Collège d'Europe de Bruges
Diplômée de l'Institut d'Etudes politiques